

“La santé des consommateurs n’a jamais été en danger”

Entretien Stéphane Tassin

Depuis l’affaire Veviba – du nom de cet abattoir bastognard qui a vendu de la viande avariée au Kosovo –, et l’annonce de son intention de réformer l’Afsca, le ministre Denis Ducarme (MR) s’attend à “prendre des coups”. Celui qui exerce la tutelle sur cette agence chargée de la sécurité de la chaîne alimentaire a été attaqué de toutes parts, cette semaine, avec les polémiques nées autour du grossiste en viande liégeois Derwa et de la firme de conditionnement d’œufs Baltus, d’Aubel. Dans le premier dossier, on lui reproche d’avoir refusé d’aller en appel de la décision d’un tribunal qui déboutait l’Afsca. Dans le second, il est critiqué pour avoir prolongé le délai permettant à cette société de se mettre en conformité. Depuis l’Espagne, où il se repose quelques jours, le ministre répond et riposte.

Pourquoi avoir refusé d’aller en appel dans le cadre du dossier Derwa ?

Il faut savoir que le dossier Derwa n’est pas neuf. Il a démarré en décembre 2016. La procédure qui vise cette firme est une procédure P15. Ce n’est pas une procédure qui vise la fermeture temporaire de la société (P0) parce qu’il n’y a pas de risques pour la santé du consommateur. Si c’était le cas, nous aurions agi autrement. Des procédures comme celle-là, il y en a tous les jours, c’est très fréquent. Pour rappel, j’avais confirmé le retrait de l’agrément à Derwa, qui est allé en justice. Le juge a donné raison à Derwa, estimant qu’il y avait notamment un non-respect des droits de la défense. Comme il n’y a aucun risque pour la santé et que les arguments du juge sont solides, j’ai décidé de ne pas interjeter appel.

Ces manquements constatés par le juge sont-ils imputables à l’Afsca ?

Il est effectivement reproché à l’Afsca un certain nombre de choses dans ce dossier. Mais je ne souhaite pas charger l’Afsca, je fais juste un constat.

La procédure dont nous parlons ne concerne donc pas le fait que de la viande avariée se soit retrouvée dans du saucisson au jambon ?

Cela date d’avant mon arrivée en tant que ministre. A cette époque, la société Derwa avait fait l’objet d’un avertissement. Il y avait aussi une histoire de dent dans du boudin.

Dans le dossier de la société Baltus, pourquoi avoir octroyé un délai supplémentaire pour une mise en conformité ?

C’est aussi un dossier qui démarre en 2016. Ici on me reproche d’avoir accordé un délai de 19 jours pour que la société se mette aux normes. Un délai qui a suffi. Donc, selon moi, l’objectif de notre action est atteint. Il s’agissait aussi d’une procédure P15. Les

choses reprochées à Baltus ne mettaient pas en danger la santé des consommateurs. Ce dossier n’a rien à voir avec le fipronil. On crée des amalgames et ce n’est pas bon. Sur un dossier qui dure depuis deux ans, on ne peut pas me dire qu’un délai supplémentaire de dix-neuf jours est un scandale.

Les problèmes rencontrés dans ces entreprises ne les empêchaient donc pas de continuer à travailler ?

Evidemment. Il est extrêmement fréquent que l’Afsca constate des non-conformités. Durant le temps que dure la mise en ordre, si la situation n’est pas dangereuse pour le consommateur, l’entreprise continue son travail. C’est comme ça dans 90 % des dossiers traités.

Pour revenir sur le cas de Derwa, on vous reproche, par vos décisions, d’avoir favorisé une reprise de la société par un consortium qui appartient notamment à une députée fédérale MR ?

Je vais vous dire ce qui me pose problème. Après avoir géré la crise du fipronil et Veviba, j’ai pris pleinement conscience de la nécessité de réformer l’Afsca pour rendre l’outil plus performant. Il n’est pas normal dans le cadre de l’affaire Veviba que l’Afsca n’ait pas pris les dispositions pour fermer cette entreprise. Je savais qu’en annonçant mon intention de réformer l’Afsca, j’allais me faire des ennemis. Et c’est ce qui arrive. Il y a un clan bien identifié au sein de l’Afsca qui lance des accusations sans preuves sous couvert de l’anonymat. Tout le monde à l’Afsca ne pense pas comme eux. Ce qui est étonnant, c’est que ce type d’attaque soit repris par certains comme parole d’évangile. Mais ce que je trouve encore plus scandaleux c’est l’attitude du président d’Ecolo, Patrick Dupriez, qui se jette sur ces fausses accusations et qui s’en sert. C’est du populisme vert, c’est écœurant. Ecolo pollue le débat démocratique. Et je sais qu’au sein d’Ecolo, ces méthodes d’extrême droite et d’extrême gauche déplaisent à certains.

Vous ne répondez pas à la question.

Je vais le faire. Venir dire qu’il y a des collusions, c’est scandaleux. Quelle sera la prochaine étape ? Dire que j’ai touché de l’argent. Mais vous savez, je suis imperméable aux menaces et aux insinuations. Même si certains n’hésitent pas à jeter ma probité aux orties.

Qu’allez-vous faire contre ce “clan bien identifié au sein de l’Afsca” et contre Ecolo ? Vous comptez aller en justice ?

Dans le premier cas, je ne compte pas faire de chasse aux sorcières. Et puis, si à chaque fois que j’étais insulté j’attaquais en

diffamation, je passerais ma vie dans les tribunaux. Quant aux écologistes, vous savez, je suis un environnementaliste, je le revendique. J’ai d’ailleurs réussi à faire bouger les lignes en Belgique sur le glyphosate. Avec Ecolo, nous avons construit des ponts sur la question des néonicotinoïdes, par exemple. Eh bien, ces ponts, ils viennent de les détruire. Quant à la réforme de l’Afsca, j’étais prêt à les écouter aussi, mais cette réforme se fera sans eux.

Vous parlez d’une réforme de l’Afsca.

Mais concrètement, que comptez-vous faire ?

Des audits ont été commandés et j’attends les résultats pour cet été. Mais j’ai déjà mis en œuvre plusieurs choses. J’ai obtenu lors du dernier conclave budgétaire, avec le soutien du Premier ministre, une enveloppe de 2 millions d’euros supplémentaires pour l’Afsca. C’est structurel, cela s’inscrit dans la durée. Sur ce montant, nous utilisons 1,3 million d’euros pour augmenter le nombre de contrôles au niveau de la filière viande. L’autre élément sur lequel j’ai commencé à travailler concerne les petits producteurs. Je souhaite que l’Afsca soutienne et épauler mieux les petits producteurs. Tant que la santé des consommateurs n’est pas en danger, bien entendu.

On a souvent reproché à l’Afsca d’être dure avec les petits et laxiste avec les grands. C’est cela que vous souhaitez changer ?

Je veux de l’intransigeance de la part de l’Afsca. La santé du consommateur doit rester la priorité mais pour les petits, je souhaite une vraie logique d’accompagnement.

Pourquoi ne pas placer l’Afsca sous la tutelle de la ministre de la Santé comme c’était le cas avant 2007 ?

Il y a une logique. Le fait que le ministre en charge de l’Agriculture soit aussi le garant de la sécurité de la chaîne alimentaire est cohérent. Je précise que dans deux tiers des pays européens, la situation est la même.

Vous dites que vous vous attendiez à recevoir des coups. Doit-on s’attendre à la révélation d’autres affaires ou à des tentatives de manipulations d’autres affaires ?

Oui. Je sais que je vais continuer à recevoir des coups. Cela continuera, je m’attends à d’autres tentatives de déstabilisation. A des tentatives qui chercheront à m’atteindre. Mais que ceux qui jouent à ça soient informés correctement : toutes ces attaques renforceront encore plus ma détermination.

“Il y a un clan bien identifié au sein de l’Afsca qui lance des accusations sans preuves sous couvert de l’anonymat.”

Denis Ducarme

Ministre fédéral (MR) des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l’Agriculture et de l’Intégration sociale.

■ Le ministre Ducarme (MR) fait l’objet d’attaques, cette semaine, dans les dossiers Derwa et Baltus.

■ Il accuse certaines personnes à l’Afsca de l’attaquer sans preuves et sous couvert de l’anonymat.

■ Il dénonce le “populisme vert” d’Ecolo dans ces dossiers.